

Zeitschrift:	Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber:	Schweizerischer Zivilschutzverband
Band:	34 (1987)
Heft:	9
Artikel:	La protection civile avancée, plus efficace et moins coûteuse
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-367535

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La protection civile avancée, plus efficace et moins coûteuse

cbr. 150 membres de la protection civile de la commune d'Herrliberg ont participé, à Andelfingen, au centre d'instruction de la protection civile du canton de Zurich, à un exercice reproduisant une véritable attaque de missiles sur une partie de commune. L'exercice combiné d'engagement, d'une durée de deux jours, s'est déroulé dans les conditions confinant à la réalité qu'offre le village d'exercice. La mise sur pied à cet effet a touché le service des pionniers et lutte contre le feu, le service de sécurité, le service sanitaire, les services de renseignements et des transmissions, le service des transports, le service financier et le groupe de ravitaillement. En revanche, on n'a pas engagé les directions d'îlot, les chefs d'abri et les services de protection AC, car il s'agit de services dont l'engagement est requis typiquement après la survenance d'un événement de guerre ou d'une catastrophe. Pour Arthur Wulkan, chef local d'Herrliberg, l'utilité de ces jours d'exercice réside en ce que l'on peut transposer à sa propre commune les expériences et les connaissances emmagasinées à Andelfingen. Pourtant il retient bien davantage de la «protection civile avancée» à laquelle il attribue, de sa propre compétence, une valeur beaucoup plus grande. Arthur Wulkan, en tant que chef local, explique ci-après ce qu'il entend par la «protection civile avancée».

Les deux journées d'exercice d'Andelfingen se sont déroulées sous la surveillance et sous la direction du chef de l'instruction de la région 5 (comportant l'arrondissement de Hinwil et la plus grande partie de celui de Meilen), J.P. Aschwanden, d'Hombrechtikon, qui exerce cette tâche à titre professionnel. Pour une fois, on ne comptait pas seulement la troupe et les cadres parmi les participants aux exercices, mais encore la direction locale incorpore de Herrliberg.

L'engagement avait pour objectif de démontrer et d'exercer les difficultés, mais également les potentialités et la valeur à l'engagement des formations de protection civile mise dans une situation de stress semblable à celle des cas réels.

Les cadres ont reçu comme tâche de donner des ordres clairs et précis pour résoudre des travaux pratiques et s'assurer de l'exécution des mesures ordonnées.

Pour sa part, la troupe a dû s'exercer au maniement des appareils et des instruments dans des conditions difficiles et en formation. Elle a dû également s'exercer à secourir les blessés de façon appropriée.

Le village d'exercice d'Andelfingen offre à la direction de la protection civile, aux cadres et à la troupe une occasion véritablement unique d'appliquer la

théorie, d'approfondir les connaissances et d'améliorer le déroulement des opérations, comme jamais il ne leur serait possible de le faire dans leur propre commune.

Le Chef local Arthur Wulkan, qui est un partisan convaincu de la «protection civile avancée» souligne, s'agissant de la raison d'être des journées d'exercice d'Andelfingen: «Nous allons adapter les connaissances et les expériences que nous avons faites ici, aux conditions de notre propre commune et nous allons ensuite mettre au point la manière dont il faudrait empêcher les problèmes. Il convient d'établir une documentation pour situation grave dans laquelle seront prétablis les plans d'engagement devant permettre à chaque formation d'intervenir très rapidement et avec une efficacité optimale. Je suis un partisan convaincu de la «protection civile avancée», par conséquent, je souhaite qu'une planification précise et fiable soit établie pour les divers domaines d'action.»

Arthur Wulkan définit la notion peu courante de «protection civile avancée»



Eine heikle Rettungsaktion anlässlich des 1987er Dienstanlasses im Übungsdorf Andelfingen.

Une action de sauvetage difficile lors des activités du service de 1987 dans le village d'exercice d'Andelfingen.

d'une manière générale et en détail, comme suit:

«La notion générale de la «protection civile avancée» comprend toutes les mesures que l'on peut prendre de façon idéale, durant des périodes sans tension, dans le but de pouvoir intervenir dans les cas graves, sans perte de temps, d'une manière plus efficace et mieux coordonnée.»

«Concrètement, cela signifie que je dois analyser dans ma commune les secteurs principaux de danger: je puis alors constater que certains domaines se révèlent particulièrement délicats; il peut s'agir d'une grande superstructure, ou d'un home pour personnes âgées ou même d'une installation de citernes, par conséquent, d'un secteur où un engagement devra vraisemblablement être intensifié. Si je me représente les dommages qui pourraient advenir dans ces lieux, alors je peux aujourd'hui déjà établir une certaine planification relative à l'engagement des hommes et du matériel, à savoir: comment faut-il coordonner les axes de pénétration dans le secteur? Comment et où puis-je évacuer, au besoin très rapidement, les gens de ce secteur? Ces mesures et d'autres encore peuvent fort bien être planifiées aujourd'hui déjà, ce qui constitue, lors de la survenance de cas grave, un gain de temps considérable.»

«Je voudrais citer, comme second exemple, la planification complète de l'équipement et de l'occupation des abris. Il est heureux à ce propos que nous disposions à Herrliberg d'abris en suffisance. Encore faut-il que leur équipement soit préparé et garanti en temps de paix déjà et non pas qu'au moment où surviendra le cas d'urgence. L'occupation des abris est une question plus difficile encore, car non seulement on peut, mais on doit la planifier par avance.

C'est de cette façon seulement que nous pouvons gagner du temps en cas d'urgence, pour protéger à titre préventif le plus grand nombre de vies possible, au lieu de devoir les sauver péniblement, sur les lieux du sinistre, après sa survenance. On sait par expérience que les taux de sauvetage restent très bas lorsque la protection civile n'intervient qu'à posteriori et le sauvetage lui-même ne peut alors être réalisé qu'à grands frais. En principe, ce sont les cadres, qui doivent s'attacher à établir de telles planifications dans chaque commune. Il faut relever par ailleurs qu'on ne peut pas parler de la «protection civile avancée» en termes absolus. Il serait dangereux de croire que toute situation est planifiable, car il y a des événements dommageables qui se déroulent d'une façon entièrement différente de ce que nous imaginons aujourd'hui. Voilà pourquoi notre planification ne doit en aucune manière préjuger de l'engagement. C'est à ces conditions que la «protection civile avancée» aura un sens.»